

MAIRIE D'AMIENS
Madame Margaux LIMON
Place de l'hôtel de Ville
80021 AMIENS
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-25-IC-061403-01

Version du : 19/05/2025

Page 1/2

Dossier N° : 25I026151

Date de réception : 16/05/2025

Référence bon de commande : 2180001980008/400/501662

| N° Ech | Matrice | Référence échantillon | Observations |
|--------|----------------|-------------------------------|--|
| 009 | Eau de surface | ESU fond P02 X647899/Y6978100 | la barque est relativement inadaptée pour la réalisation de prélèvement. Il est difficile de tenir à deux personnes. |

N° ech **25I026151-009** | Votre réf. (1) ESU fond P02 X647899/Y6978100

| | | | |
|---|------------------|------------------------------------|-------------------------------|
| Température de l'air de l'enceinte | 5°C | Localisation du prélèvement | P2 |
| Préleveur | Lebout Théo | Code point de prélèvement | IC0002014326 |
| Date de prélèvement | 30/04/2025 10:29 | Nom point de prélèvement | ESU fond P02 X647899/Y6978100 |
| Date de réception | 16/05/2025 16:20 | Commune | AMIENS |
| Début d'analyse | 16/05/2025 16:22 | | |

PRELEVEMENT

| | Résultat | Unité |
|--|----------|-------|
| IXPL0 : Prélèvement d'eau superficielle de lacs Prestation réalisée par nos soins Prélèvement instantané (prise d'un échantillon unique) - FD T 90-523-1 février 2008 | | |

OBSERVATIONS IN SITU

| | Résultat | Unité |
|--|----------|-----------|
| IXNV2 : Oxygène dissous (in situ) (mg/l) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2202 * Luminescence [Méthode optique à la sonde par luminescence (LDO)] - NF ISO 17289 | 12.1 | mg O2/l |
| IX3R2 : Mesure du pH (in situ) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2202 * Potentiométrie - NF EN ISO 10523 | 8.0 | Unités pH |
| IX3R0 : Conductivité à 25°C (in situ) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2202 * Potentiométrie [Méthode à la sonde avec correction à l'aide d'un dispositif de compensation de la température] - NF EN 27886 | 510 | µS/cm |
| IX3R4 : Température de l'eau (in situ) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2202 * Thermométrie [Méthode à la sonde] - Méthode interne | 16.8 | °C |



 Philippe Lacoste
 Coordinateur Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu dans le cas où le laboratoire n'assure pas l'échantillonnage.
 Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.
 Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.
 Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 26/06/2023 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Pour les analyses microbiologiques de l'air, la loi de Feller n'est pas prise en compte dans l'expression des résultats.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

MAIRIE D'AMIENS
Madame Margaux LIMON
Place de l'hôtel de Ville
80021 AMIENS
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-25-IC-061404-01

Version du : 19/05/2025

Page 1/2

Dossier N° : 25I026151

Date de réception : 16/05/2025

Référence bon de commande : 2180001980008/400/501662

| N° Ech | Matrice | Référence échantillon | Observations |
|--------|----------------|--------------------------------|--|
| 010 | Eau de surface | ESU fond P03 X648084/ Y6978072 | la barque est relativement inadaptée pour la réalisation de prélèvement. Il est difficile de tenir à deux personnes. |

N° ech **25I026151-010** | Votre réf. (1) ESU fond P03 X648084/ Y6978072

| | | | |
|---|------------------|------------------------------------|--------------------------------|
| Température de l'air de l'enceinte | 5°C | Localisation du prélèvement | P03 |
| Préleveur | Lebout Théo | Code point de prélèvement | IC0002014328 |
| Date de prélèvement | 30/04/2025 11:03 | Nom point de prélèvement | ESU fond P03 X648084/ Y6978072 |
| Date de réception | 16/05/2025 16:20 | Commune | AMIENS |
| Début d'analyse | 16/05/2025 16:22 | | |

PRELEVEMENT

| | Résultat | Unité |
|--|----------|-------|
| IXPLO : Prélèvement d'eau superficielle de lacs Prestation réalisée par nos soins Prélèvement instantané (prise d'un échantillon unique) - FD T 90-523-1 février 2008 | | |

OBSERVATIONS IN SITU

| | Résultat | Unité |
|--|----------|-----------|
| IXNV2 : Oxygène dissous (in situ) (mg/l) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2202 * Luminescence [Méthode optique à la sonde par luminescence (LDO)] - NF ISO 17289 | 13.4 | mg O2/l |
| IX3R2 : Mesure du pH (in situ) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2202 * Potentiométrie - NF EN ISO 10523 | 8.0 | Unités pH |
| IX3R0 : Conductivité à 25°C (in situ) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2202 * Potentiométrie [Méthode à la sonde avec correction à l'aide d'un dispositif de compensation de la température] - NF EN 27886 | 507 | µS/cm |
| IX3R4 : Température de l'eau (in situ) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2202 * Thermométrie [Méthode à la sonde] - Méthode interne | 17.6 | °C |



 Philippe Lacoste
 Coordinateur Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu dans le cas où le laboratoire n'assure pas l'échantillonnage.
 Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.
 Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.
 Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 26/06/2023 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Pour les analyses microbiologiques de l'air, la loi de Feller n'est pas prise en compte dans l'expression des résultats.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

MAIRIE D'AMIENS
Madame Margaux LIMON
Place de l'hôtel de Ville
80021 AMIENS
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-25-IC-061405-01

Version du : 19/05/2025

Page 1/2

Dossier N° : 25I026151

Date de réception : 16/05/2025

Référence bon de commande : 2180001980008/400/501662

| N° Ech | Matrice | Référence échantillon | Observations |
|--------|----------------|-------------------------------|--|
| 011 | Eau de surface | ESU fond P01 X647700/Y6978092 | la barque est relativement inadaptée pour la réalisation de prélèvement. Il est difficile de tenir à deux personnes. |

N° ech **25I026151-011** | Votre réf. (1) ESU fond P01 X647700/Y6978092

| | | | |
|---|------------------|------------------------------------|-------------------------------|
| Température de l'air de l'enceinte | 5°C | Localisation du prélèvement | P01 |
| Préleveur | Lebout Théo | Code point de prélèvement | IC0002014327 |
| Date de prélèvement | 30/04/2025 12:21 | Nom point de prélèvement | ESU fond P01 X647700/Y6978092 |
| Date de réception | 16/05/2025 16:20 | Commune | AMIENS |
| Début d'analyse | 16/05/2025 16:22 | | |

PRELEVEMENT

| | Résultat | Unité |
|--|----------|-------|
| IXPLO : Prélèvement d'eau superficielle de lacs Prestation réalisée par nos soins Prélèvement instantané (prise d'un échantillon unique) - FD T 90-523-1 février 2008 | | |

OBSERVATIONS IN SITU

| | Résultat | Unité |
|--|----------|-----------|
| IXNV2 : Oxygène dissous (in situ) (mg/l) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2202 * Luminescence [Méthode optique à la sonde par luminescence (LDO)] - NF ISO 17289 | 13.5 | mg O2/l |
| IX3R2 : Mesure du pH (in situ) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2202 * Potentiométrie - NF EN ISO 10523 | 7.4 | Unités pH |
| IX3R0 : Conductivité à 25°C (in situ) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2202 * Potentiométrie [Méthode à la sonde avec correction à l'aide d'un dispositif de compensation de la température] - NF EN 27886 | 494 | µS/cm |
| IX3R4 : Température de l'eau (in situ) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2202 * Thermométrie [Méthode à la sonde] - Méthode interne | 18.5 | °C |



 Philippe Lacoste
 Coordinateur Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu dans le cas où le laboratoire n'assure pas l'échantillonnage.
 Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.
 Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.
 Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 26/06/2023 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Pour les analyses microbiologiques de l'air, la loi de Feller n'est pas prise en compte dans l'expression des résultats.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

MAIRIE D'AMIENS
Madame Margaux LIMON
Place de l'hôtel de Ville
80021 AMIENS
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-25-IC-061406-01

Version du : 19/05/2025

Page 1/2

Dossier N° : 25I026151

Date de réception : 16/05/2025

Référence bon de commande : 2180001980008/400/501662

| N° Ech | Matrice | Référence échantillon | Observations |
|--------|----------------|--------------------------------|--|
| 012 | Eau de surface | ESU Fond P04 X648260/ Y6978049 | la barque est relativement inadaptée pour la réalisation de prélèvement. Il est difficile de tenir à deux personnes. |

N° ech **25I026151-012** | Votre réf. (1) ESU Fond P04 X648260/ Y6978049

| | | | |
|---|------------------|------------------------------------|--------------------------------|
| Température de l'air de l'enceinte | 5°C | Localisation du prélèvement | P04 |
| Préleveur | Lebout Théo | Code point de prélèvement | IC0002014346 |
| Date de prélèvement | 30/04/2025 11:23 | Nom point de prélèvement | ESU Fond P04 X648260/ Y6978049 |
| Date de réception | 16/05/2025 16:20 | Commune | AMIENS |
| Début d'analyse | 16/05/2025 16:23 | | |

PRELEVEMENT

| | Résultat | Unité |
|--|----------|-------|
| IXPL0 : Prélèvement d'eau superficielle de lacs Prestation réalisée par nos soins Prélèvement instantané (prise d'un échantillon unique) - FD T 90-523-1 février 2008 | | |

OBSERVATIONS IN SITU

| | Résultat | Unité |
|--|----------|-----------|
| IXNV2 : Oxygène dissous (in situ) (mg/l) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2202 * Luminescence [Méthode optique à la sonde par luminescence (LDO)] - NF ISO 17289 | 13.2 | mg O2/l |
| IX3R2 : Mesure du pH (in situ) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2202 * Potentiométrie - NF EN ISO 10523 | 7.9 | Unités pH |
| IX3R0 : Conductivité à 25°C (in situ) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2202 * Potentiométrie [Méthode à la sonde avec correction à l'aide d'un dispositif de compensation de la température] - NF EN 27886 | 496 | µS/cm |
| IX3R4 : Température de l'eau (in situ) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2202 * Thermométrie [Méthode à la sonde] - Méthode interne | 18.6 | °C |



 Philippe Lacoste
 Coordinateur Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu dans le cas où le laboratoire n'assure pas l'échantillonnage. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande. Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 26/06/2023 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Pour les analyses microbiologiques de l'air, la loi de Feller n'est pas prise en compte dans l'expression des résultats.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.